

rent l'auditoire pour dominer les magistrats d'appel comme ils avaient intimidé les premiers juges. Le jeune avocat personnellement menacé courut risque de la vie ; toutefois, malgré les clameurs de la multitude, il sut faire triompher encore sa calme et énergique parole. Le tribunal admit l'inscription de faux contre le procès-verbal.

Alors l'irritation des clubs ne connut plus de mesure. Ils dominaient les conseils de la commune où régnait toujours l'influence de Chalier ; les magistrats furent dénoncés sur leurs sièges, et le défenseur jeté en prison. Tous se virent en même temps accusés d'avoir conspiré contre le peuple ; on demanda qu'ils fussent tous ensemble traduits devant la Haute Cour nationale ; l'Assemblée législative fut saisie.

Pendant ce temps, Ravez restait enfermé dans la prison que les hommes de bien devaient bientôt peupler seuls, et où les premiers accusés politiques se trouvaient alors confondus avec tous les malfaiteurs.

Ravez ne se sentit pas humilié de ce mélange : *Loyauté n'a honte!* et tel est l'ascendant de la vertu, que sa présence imposait à ses étranges compagnons, qui éprouvaient d'ailleurs pour le courage désintéressé du défenseur un involontaire respect.

La tradition nous a conservé le souvenir d'un singulier exemple du pouvoir de l'éloquence sur les plus perverses natures.

Un de ces malfaiteurs avait, dans la prison même, dérobé une montre à l'un des nombreux visiteurs de Ravez ; on n'avait pu découvrir le coupable. Le jeune avocat réunit autour de lui tous les détenus, et les rappela d'une manière si ferme et si touchante à ces sentiments de reconnaissance et d'honnêteté qui traversent quelquefois les cœurs les plus endurcis, que, le soir, on retrouva la montre à la place secrète que Ravez avait indiquée pour la restitution.